



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CAPACITÉ EN DROIT

2020/2021

Capacité - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Capacité

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans

► PRÉSENTATION

La Capacité en droit offre une culture juridique minimum apportant un épanouissement personnel et une ouverture sur le monde. C'est une passerelle efficace pour accéder en 1^{re} ou 2^e année de licence de droit, selon les résultats obtenus (il faut obligatoirement 15/20 de moyenne sur les 2 années de capacité pour une entrée en 2^e année de licence en droit).

Voir le texte officiel : [texte officiel 15-20 de moyenne.pdf](#)

La préparation à la Capacité en droit s'effectue en deux années, sanctionnées chacune par un examen. Aucune équivalence n'est admise pour une inscription directe en 2^e année de capacité. Cette formation est parfaitement conciliable avec une activité professionnelle. Aucun diplôme préalable n'est exigé pour l'inscription. Cette formation est organisée par les centres de Paris (centre Assas) et Melun.

Important : en 1^{ère} année de capacité en droit, vous n'avez pas le statut étudiant. Vous ne pouvez pas bénéficier de la sécurité sociale étudiante, de convention de stage, de bourse sur critères sociaux ou tout autre avantage lié à cette qualité. En raison du nombre limité d'heures de cours par semaine (environ 9 heures), vous ne pouvez vous prévaloir de l'inscription en 1^{ère} année de capacité auprès de la préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour. En 2^e année de capacité, vous ne pouvez pas bénéficier de la bourse sur critères sociaux.

► OBJECTIFS

- Donner une formation de base dans les grandes disciplines juridiques
- Organiser la formation de telle manière qu'elle puisse être conciliée avec l'exercice d'une activité professionnelle.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Sans le Bac

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PROFIL RECOMMANDÉ

La capacité en droit est un cycle d'études de deux ans accessible à toute personne de plus de 17 ans, sans aucun critère de diplômes.

Candidatures à Paris 2020-2021

Candidatures à enregistrer et dossier à télécharger du 26 août 2020 (14h) au 6 septembre 2020 (23h59) en cliquant sur : [Candidater à la capacité en droit / Consultez et suivez votre dossier de candidature](#)

Le dossier de candidature devra être renvoyé **au plus tard le 7 septembre 2020 (cachet de la poste)** à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, Scolarité de licence, 92 rue d'Assas, 75006 Paris.

Tout dossier incomplet ou envoyé au-delà du 7 septembre 2020 sera rejeté.

Candidatures à Melun 2020-2021

Si vous désirez suivre les cours à Melun, vous devez demander le dossier au centre de Melun. Votre contact : [Florence VANDENBROUCK](#), tél. +33 (0)1 64 79 72 36.

Inscription en 1ère année de capacité en droit pour la 1ère fois

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 17 ans accomplis au 1er novembre de l'année d'inscription ;
- Etre domicilié (e) obligatoirement en Ile-de-France ou travailler à Paris (présenter la photocopie des justificatifs) ;
- Si vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne (UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ou de l'Espace Economique Européen (EEE : Islande, Liechtenstein, Norvège, Confédération Suisse, Monaco et Andorre), votre pièce d'identité doit être valable au moins du 30 septembre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante.
- Si vous êtes de nationalité étrangère hors UE et EEE : vous devez impérativement être titulaire d'un titre de séjour couvrant toute l'année universitaire en cours de septembre de l'année en cours à septembre de l'année suivante.

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Le planning de Paris Les cours magistraux de capacité ont lieu 3 à 5 soirs par semaine à partir de 19h jusqu'à 22h. Les travaux dirigés se déroulent le samedi matin au centre Assas de 9h à 13h.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : **DROIT** • **SCIENCES POLITIQUES**
ÉCONOMIE • **GESTION** • **INFORMATION - COMMUNICATION**

- En 1^{re} année, les cours se déroulent au centre Vaugirard 1, 391 rue de Vaugirard, 75015 Paris (Métro Convention) et les travaux dirigés (TD) ont lieu au centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 Paris (Métro Vavin) le samedi matin.
- En 2^e année, les cours et les TD se déroulent au centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 Paris (Métro Vavin)

Le planning de Melun Cours et TD le mardi et le jeudi dans la journée en formation continue. Contact : [Mme Florence Vandenbrouck](#) ; tél : 01 64 79 72 36.

► PROGRAMME

Les cours de capacité ont lieu 3 à 5 soirs par semaine à partir de 19h et au plus tard jusqu'à 22h. Les travaux dirigés se déroulent le samedi matin.

En première année de capacité

L'étudiant suit obligatoirement les enseignements suivants :

Droit privé :

- [Droit civil I](#) - Cours avec travaux dirigés sur une année (2 semestres) - (CM : 72h et TD : 20h)
- [Droit commercial I](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 10h)

Droit public :

- [Droit constitutionnel](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 10h)
- [Droit administratif I](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 10h)

Les TD organisés pour ces matières (annuels en Droit civil I et semestriels pour les autres matières) sont facultatifs. Ces séances ont lieu le samedi matin.

Total 1^{ère} année

- Volume horaire par étudiant : 230h (180h CM + 50h TD)

En deuxième année de capacité

L'étudiant doit choisir 6 matières sur les 8 qui lui sont proposés :

1. [Droit civil II](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 15h)
2. [Droit administratif II](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 15h)
3. [Droit pénal, procédure pénale](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 15h)
4. [Droit social](#) - Cours avec travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h et TD : 15h)
5. [Economie politique](#) - Cours sans travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h)
6. [Procédure civile et voies d'exécution](#) - Cours sans travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h)
7. [Droit commercial](#) - Cours sans travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h)
8. [Droit fiscal](#) - Cours sans travaux dirigés sur 1 semestre - (CM : 36h)

Les TD organisés par semestre pour ces matières sont facultatifs. L'étudiant peut suivre 4 TD sur l'année.

Total 2^{ème} année

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Volume horaire par étudiant : 276h (216h CM + 60h TD)

Total 1ère et 2ème années

- Volume horaire total par étudiant : 506h (396h CM + 110h TD)

Volume horaire total du diplôme : 578h

Examens

Les examens ont lieu :

- en janvier (uniquement les écrits, il n'y a pas d'oraux en janvier)
- en mai les écrits (1re session)
- mi-juin pour les oraux (1re session)
- fin août / début septembre pour les écrits (2e session)
- mi-septembre pour les oraux (2e session)

L'inscription aux examens

Elle est faite par le service de la capacité pour les examens de janvier et juin. Pour la session de rattrapage, elle doit être faite en ligne par vos soins. Un mail explicatif sera envoyé par le service au moment adéquat.

► DÉBOUCHÉS

Tous les emplois d'assistance juridique dans les administrations, les entreprises, les cabinets d'avocats, les études de notaires, etc.

► POURSUITES D'ÉTUDES

La Capacité en droit permet de s'inscrire en 2e année de Licence (pour les étudiants ayant obtenu une moyenne sur les 2 années de capacité égale à 15 sur 20). Pour les capacitaires qui ont l'intention de poursuivre leurs études, il est recommandé de travailler l'anglais de manière régulière afin d'obtenir un niveau minimum B1 à l'entrée en 2e année de licence.

► CONTACT

- Centre Assas

Bertrand DE FOUCLAULT

Tél : +33 (0)1 44 41 57 28

- Centre Melun

Florence VANDENBROUCK

Tél : +33 (0)1 64 79 72 36

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/capacite/capacite-en-droit>

► RÉINSCRIPTION EN CAPACITÉ EN DROIT

Pour les capacitaires déjà inscrits à l'université Paris 2 les années précédentes, cliquez sur "Réinscription administrative" dans [cette page](#).

Avant votre réinscription, vous devez vous acquitter obligatoirement auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 91€ sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer à votre scolarité.

► CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Le calendrier est [ICI](#)

► GUIDE D'AIDE POUR LES CAPACITAIRES 1RE ANNÉE

Téléchargez le

```
[[{"fid":"40775","view_mode":"teaser","fields":{"format":"teaser"},"type":"media","field_deltas":{"4":{"format":"teaser"}},{"link_text":"Guide de la capacité.docx","attributes":{"class":"media-element file-teaser","data-delta":"4"}}]
```

► BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

En 1re année, les capacitaires ne peuvent pas être boursiers car ils n'ont pas le statut d'étudiant. En 2ème année de capacité, les capacitaires ne peuvent pas être boursiers. Seuls les capacitaires orphelins peuvent bénéficier de la bourse à titre exceptionnel.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université